

Conseil Municipal - Délégations auprès d'organismes - Modifications

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur les modifications suivantes :

- Lycée Victor Hugo : Mme Jocelyne GIROL, déléguée titulaire, en remplacement de Mme Joëlle SCHIRRER

- Lycée Pasteur : Mme Jocelyne GIROL, déléguée titulaire, en remplacement de Mme Joëlle SCHIRRER

- Collège Victor Hugo : Mme Jocelyne GIROL, déléguée titulaire, en remplacement de Mme Joëlle SCHIRRER.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces modifications.

Récépissé préfectoral du 14 avril 2006.